



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La rentrée 2025 dans l'Enseignement agricole de Normandie

Ce lundi 1^{er} septembre, plus de 9400 élèves et étudiants, auxquels il faut ajouter près de 4000 apprentis, ont effectué leur rentrée scolaire dans les 53 établissements d'enseignement agricole, publics et privés, présents sur le territoire normand.

L'enseignement agricole poursuit ainsi sa dynamique dans un contexte démographique orienté à la baisse. Au total sur ces 4 dernières années le nombre d'apprenants de l'enseignement agricole a progressé de 3 % en Normandie, avec un taux de réussite aux examens de 88,3 % en 2025 et un très bon taux d'insertion professionnelle. Ce dynamisme est le fruit de l'engagement des équipes pédagogiques et éducatives des établissements techniques.

A l'occasion de la rentrée, Sylvain VEDEL, directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et la forêt, autorité académique pour l'enseignement agricole, s'est rendu le jeudi 4 septembre à la MFR de Granville (Manche), à l'occasion de l'inauguration de ses nouvelles installations. Le directeur régional a également fait une visite de rentrée le vendredi 5 septembre au lycée agricole privé de Tourville-sur-Pont-Audemer (Eure) et se rendra le jeudi 11 septembre au lycée agricole et agroalimentaire public de Saint Lô There (Manche).

Une rentrée marquée par les mesures fortes instituées par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture

Cette rentrée 2025 s'inscrit dans un tournant stratégique, porté par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture publiée le 25 mars 2025. Cette loi fixe un objectif ambitieux pour l'enseignement agricole : augmenter de 30% le nombre d'apprenants dans les filières agricoles et agroalimentaires, pour former les futurs agriculteurs et professionnels du vivant de demain

L'ambition est donc d'attirer plus de jeunes vers les métiers du vivant. Au-delà du volet quantitatif, il s'agit aussi de mieux les former, au service des transitions climatique et environnementale. C'est la 6^{ème} mission assignée à l'enseignement agricole.

Pour atteindre ces objectifs, à partir de 2025, les établissements techniques vont pouvoir mobiliser plusieurs leviers :

- Le lancement du bachelor agro, un nouveau diplôme de Bac +3 destiné à répondre aux besoins en compétences exprimés par les filières professionnelles, forge un maillon supplémentaire dans l'offre de formation entre les BTSA préparés dans les établissements d'enseignement technique et les écoles d'ingénieurs et vétérinaires. Les premiers bachelors agro sont attendus à la rentrée scolaire 2026.
- Le déploiement du mentorat et le recours à des experts associés, qui permettent à des professionnels d'intervenir auprès des élèves et étudiants, et qui viennent enrichir l'enseignement avec une expérience de terrain.
- Des contrats territoriaux, qui vont associer les partenaires sociaux, professionnels et institutionnels avec les établissements agricoles pour consolider les formations qui répondent à un besoin en emploi au niveau local
- Un programme national d'orientation et de découverte des métiers, qui se déclinera au niveau régional et départemental pour mieux faire connaître les métiers du vivant et les filières de formation auprès des jeunes et des acteurs de l'orientation.

L'enseignement des transitions dans l'enseignement agricole en France est essentiel. Il a vocation à préparer les futurs agriculteurs et plus largement des citoyens aux défis climatiques, environnementaux et sociaux.

Cet enseignement s'appuie dans les établissements d'enseignement agricole sur le plan « Enseigner à produire autrement » (EPA). Il permet, notamment, la mise en œuvre de projets concrets dont les jeunes sont acteurs. Il trouve des applications directes sur les territoires grâce aux exploitations et ateliers technologiques des établissements.

Un enseignement sous le signe de la citoyenneté et des valeurs de la République

L'enseignement agricole, fort de ses valeurs, offre un environnement serein qui favorise l'épanouissement. Il se donne également pour ambition de former des jeunes citoyens engagés et ouverts au monde. Au travers de multiples actions éducatives, d'ouverture à l'Europe et à l'international, les jeunes sont amenés à développer leur curiosité et leur esprit critique et à construire un socle fort de valeurs républicaines et solidaires.

L'année scolaire 2025 sera marquée par un renforcement de la lutte contre les violences et les discriminations et par la présentation à l'automne d'un plan d'action national pour favoriser la place des femmes dans l'agriculture.

L'enseignement agricole en Normandie

L'enseignement agricole prépare, en Normandie, aux métiers des secteurs suivants, avec un fort niveau d'insertion :

- la production agricole, horticole, forestière, aquacole et la gestion des entreprises hippiques
- l'agroéquipement
- les industries agroalimentaires
- l'aménagement paysager, la gestion de l'eau, la gestion et la protection des espaces naturels
- la commercialisation et la vente
- les services à la personne

<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/les-chiffres-cles-de-l-enseignement-agricole-en-normandie-en-2023-a4172.html>

<https://agriculture.gouv.fr/rentree-scolaire-dans-l-enseignement-agricole-annie-genevard-presente-ses-priorites-et-annonce-des>

<https://www.destination-metier.fr/articles/guide-agriculture>

<https://www.destination-metier.fr/articles/salon-presentation>